

EXPOSE DE M. JEAN SEKUTOWICZ  
SUR LES RELATIONS FRANCO-POLONAISES  
A L'EPOQUE DE HENRI III ET DE SES SUCCESSEURS  
SUR LE TRONE DE POLOGNE

La proximité de la rue d'Anjou par rapport à cette mairie du VIII<sup>e</sup> arrondissement où nous nous trouvons aujourd'hui incite à s'interroger sur le rôle des princes angevins dans les relations franco-polonaises.

Si Henri de Valois, duc d'Anjou, a été le premier roi élu de Pologne, il n'a pas été le premier souverain français ayant régné sur ce pays. En effet, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, deux angevins se sont succédés sur le trône de Hongrie: Charles Robert d'Anjou et son fils Louis. Charles Robert, arrière-petit-neveu de Saint Louis, avait épousé la soeur du roi de Pologne, Casimir le Grand, avec lequel il entretenait des relations très confiantes. Sans héritier et craignant une mort prochaine, Casimir avait beaucoup d'estime pour Louis qui avait succédé à son père à Budapest. Aussi fit-il reconnaître Louis comme futur roi de Pologne par la noblesse polonaise.

Ce ne fut pas un choix très heureux. Louis d'Anjou négligea Cracovie au profit de Budapest où il régnait déjà depuis 28 ans. A son décès, la noblesse polonaise contraignit sa fille Hedwige, âgée de 12 ans, à épouser Jagellon, grand duc de Lituanie, vaste pays qui forma une union fédérale avec la Pologne. Celle-ci prit ainsi les dimensions d'un empire pendant près de deux siècles.

Il n'est pas surprenant que, deux siècles plus tard, Catherine de Médicis, veuve du roi Henri II et mère de Charles IX, se soit intéressée à la Pologne lorsqu'elle chercha à assurer la carrière de son fils Henri, duc d'Anjou, qui était son préféré. Elle songea d'abord à lui faire épouser Elisabeth, reine d'Angleterre, puis Anna de Pologne, soeur de Sigismond Auguste, dernier roi de la dynastie des Jagellon. Jean de Montluc, ancien diplomate et évêque, fut envoyé à Cracovie pour examiner la situation. Montluc arriva à destination pour apprendre le décès de Sigismond Auguste, ce qui ouvrait la succession du roi dans des conditions entièrement nouvelles. De son vivant, Sigismond avait, en effet, fait adopter une loi fondamentale qui donnait de très larges pouvoirs à la Diète et prévoyait l'élection des futurs rois par la noblesse polonaise réunie dans un lieu de vote unique. A cette époque en Pologne, il s'agissait de 20.000 à 30.000 personnes qui se rassemblaient sous le contrôle du Cardinal-primat chargé de l'intérim. Aucune condition de nationalité n'était exigée des candidats mais le roi ainsi élu devait prêter serment en s'engageant à respecter la nouvelle constitution et à ne jamais remettre en cause les privilèges de la noblesse. Dans ce régime, qualifié de "République nobiliaire", le souverain élu devait, en outre, se soumettre aux contrôles qu'une commission, désignée par le Sénat, était en droit d'exercer sur son usage des deniers publics...

Bien que consciente des difficultés qu'un prince français n'ayant connu que la monarchie absolue pourrait rencontrer dans un tel cadre institutionnel, Catherine de Médicis persuada son fils Henri de se porter candidat, projet auquel Charles IX, qui se méfiait des ambitions de son frère cadet, ne voyait que des avantages. Instruction fut donc donnée à Jean de Montluc de négocier à Cracovie la candidature d'Henri.

Montluc eut fort à faire pour convaincre la noblesse polonaise. Certes la Cour de France bénéficiait d'un assez grand prestige et les premiers succès militaires d'Henri, général à

seize ans, avaient fait impression en Pologne dont les frontières étaient souvent menacées. En revanche, les massacres de la Saint Barthélémy, dont on croyait Henri complice, avaient choqué et inquiété les Polonais, très attachés à la tolérance religieuse, qui avaient fait de leur pays une terre d'accueil pour les persécutés. En outre, la personnalité d'Henri, son goût pour les parures, les parfums, les soirées costumées, son souci de l'hygiène à une époque où ce problème n'intéressait guère, ses liens privilégiés avec les "mignons", à la fois fines lames et hommes de confiance, chargés parfois de missions délicates, tout cela déconcertait et inquiétait ses futurs sujets. Cependant, s'il aimait les plaisirs de la vie et se livrait parfois à certaines extravagances, Henri, alors âgé de 23 ans, était très attaché à ses fonctions et ne manquait ni d'énergie ni de persévérance.

Montluc eut fort à faire à Cracovie pour surmonter les réticences des uns et des autres. Encouragé de loin par Catherine, il multiplia les promesses, donnant notamment l'assurance que le candidat français respecterait la paix religieuse et ne porterait aucune atteinte aux privilèges de la noblesse. Il laissa même entendre qu'un mariage avec Anna n'était pas impossible...

En définitive, le choix des électeurs fut facilité par l'absence d'un candidat polonais marquant et par la présence de plusieurs candidats étrangers qui n'inspiraient guère confiance : le

roi de Suède, un archiduc autrichien et même Ivan le Terrible dont les ambitions territoriales étaient bien connues. Arrivé en tête des candidats, Henri fut proclamé élu le 11 mai 1573.

La nouvelle lui parvint devant La Rochelle, place forte protestante dont il avait entrepris le siège à la demande de Charles IX. N'ayant pu s'emparer de la ville, Henri la quitta après une paix de compromis avec les huguenots assiégés et se dirigea lentement vers Paris pour accueillir l'imposante délégation polonaise venue saluer son nouveau souverain et se mettre d'accord avec lui sur les conditions de sa prise de fonctions.

La délégation fut reçue avec faste, mais la négociation fut plus longue et difficile que prévu, Henri ne souhaitant pas se lier par des engagements trop précis. Il dut finalement signer un document et prêter serment, laissant la délégation repartir sans lui après avoir précisé à cette dernière qu'un délai lui était nécessaire pour régler certaines affaires en cours.

En fait, Henri ne montrait aucun empressement à prendre ses nouvelles fonctions avec des marges de manoeuvre très limitées, en tout cas trop limitées à son gré. Ce n'est qu'en décembre 1573, sur les instances de Charles IX et de Catherine qu'il se décida à prendre la route de Cracovie. Le voyage dura deux mois, avec plusieurs arrêts dans les principautés d'Allemagne du sud. C'est le 21 février 1574 qu'Henri fut couronné à Cracovie.

Les débuts de son règne furent difficiles. Il connaissait mal les coutumes locales et plus mal encore le latin, langue d'usage courant dans la noblesse polonaise. Il éluda beaucoup d'invitations, se plia de mauvaise grâce aux contrôles de la Diète, refusa d'épouser Anna...

Après quatre mois et demi de règne lui parvint un message de Catherine l'informant du décès de Charles IX et l'invitant à rentrer rapidement à Paris pour prendre sa succession. Henri tenta de négocier son départ, annoncé comme provisoire, et, pour apaiser les dignitaires polonais, donna l'assurance qu'il viendrait, à la fin de l'été, faire part à la Diète de ses projets.

Persuadé qu'un départ concerté serait impossible, il décida de brusquer les choses. Au milieu de la nuit, il quitta sa chambre par une porte dérobée pour rejoindre une petite escorte à cheval préparée par son entourage français. Cette chevauchée nocturne faillit mal tourner, des cavaliers polonais étant partis à sa poursuite. Il fut rejoint, près de la frontière allemande, par l'un d'entre eux qui tenta en vain de le faire revenir sur sa décision.

Henri était pressé de succéder à son frère aîné, mais il décida néanmoins de s'accorder un répit avant d'affronter les dures réalités françaises. C'est ainsi qu'il se rendit à Venise où il reçut un accueil royal et partagea son temps entre cérémonies officielles et soirées beaucoup plus intimes. Il prit enfin la route de Paris où il fut couronné roi le 14 septembre 1574 sous le nom d'Henri III. Il était âgé de 24 ans.

Arrivant sur le trône de France alors que les souvenirs des massacres de la saint Barthélémy étaient encore très vifs, Henri III a eu à faire face à une série de guerres de religion. Sur les conseils de Catherine de Médicis, il tenta tout d'abord d'apaiser les deux camps qui s'affrontaient : celui des huguenots animé par l'amiral de Coligny et Henri de Navarre, qui tenait plusieurs places fortes et avait des liens étroits avec les Anglais; celui des catholiques rassemblés dans la Ligue que dirigeait le duc de Guise et que soutenait l'Espagne. Les concessions faites aux uns et aux autres ne rétablirent pas la paix civile. En 1588 la situation devint explosive. Paris tomba sous le contrôle de la Ligue et Henri III décida d'agir pour empêcher le duc de Guise de s'emparer du trône. Négligeant les conseils de prudence de Catherine, il convoqua le duc à une réunion qu'il devait présider au château de Blois et le fit assassiner alors qu'il en gravissait les marches. Le même jour fut exécuté le cardinal de Guise, frère du duc.

Ce double assassinat exaspéra la Ligue qui prit le contrôle de plusieurs régions. Après une vaine tentative de contre-attaque à Paris avec le concours d'unités de gardes suisses, le roi se réfugia à Blois dans une situation d'extrême péril. C'est alors qu'Henri de Navarre, qui disposait d'unités militaires à sa dévotion, négocia avec Henri III les conditions d'une aide qui lui permettrait, notamment, de reprendre le contrôle de la capitale. Un accord fut conclu et les forces commandées par le Navarrais arrivèrent aux portes de Paris. Le roi se préparait déjà à faire son entrée dans la ville. Il n'en eut pas le temps : un moine fanatisé parvint jusqu'à lui et le tua avec un glaive.

./...

Survenant dans une période d'intolérance et de violences, la fin dramatique de ce règne de quinze ans n'est guère surprenante. Certains historiens ont porté un jugement très critique sur l'action publique et la vie privée d'Henri III. Mais la plupart estiment qu'après un règne éphémère et peu glorieux à Cracovie, le dernier des Valois a réussi, dans une période extraordinairement difficile, à maintenir la monarchie en France et à favoriser l'avènement d'Henri de Navarre qui allait rétablir la paix civile.

Premier roi élu en Pologne dans le cadre de la nouvelle République nobiliaire, les Polonais ont peu apprécié un départ soudain qui a pris l'aspect d'une fuite. Cependant le "parti français" est resté très influent à Cracovie et a réussi à faire élire des candidats français sans que ces derniers puissent régner.

C'est ainsi que Charles Paris de Longueville, arrivé en tête de dix sept candidats, se noya dans le Rhin en allant prendre ses fonctions. Puis François-Louis de Bourbon Conti, régulièrement élu, fut pris de vitesse par le saxon Auguste II qui entra en Pologne avec son armée et s'empara du trône, signe du début d'un long déclin de l'Etat polonais. Le fait marquant de ce déclin fut la "Diète silencieuse" de 1717 qui, sous la pression de Pierre le Grand et de ses alliés saxons, entérina une loi limitant à 24.000 hommes l'effectif de l'armée polonaise. En même temps, l'institution du droit de veto au profit des élus de la Diète paralysa le fonctionnement du régime.

Tout cela permet de mieux comprendre pourquoi sur les dix rois élus qui succédèrent à Henri III, quatre seulement furent polonais, trois autre suédois, un autre hongrois et, enfin, deux saxons dont l'avènement n'eut rien de démocratique... Mais il ne faut pas oublier que deux françaises ont joué un rôle non négligeable à Cracovie après avoir épousé trois rois polonais. A l'époque de la dynastie suédoise, une princesse nivernaise, Marie-Louise Gonzague épousa successivement Ladislas IV Vasa et, après son décès, Jean Casimir Vasa, auprès desquels elle plaida avec ardeur la cause de la nécessaire réforme des institutions. Ses efforts n'ont pu aboutir en raison de l'opposition de la noblesse qui voyait ses privilèges menacés. Une autre nivernaise, Marie-Casimire de la Grange d'Arquien, épousa Sobieski avant son élection comme roi. Elle profita des absences de ce dernier, vainqueur de l'armée turque devant Vienne, pour soigner ses intérêts personnels plutôt que ceux de la couronne. Elle exaspéra à la fois les dignitaires polonais et la cour de Versailles qui rappela l'ambassadeur de France en Pologne.

Ces péripéties n'ont pas entamé l'amitié franco-polonaise si on en juge par la vie mouvementée de Stanislas Leczynski, grand ami et allié fidèle de la France. L'armée suédoise ayant chassé Auguste II du trône dont il s'était emparé par la force, Stanislas posa sa candidature et fut élu en 1704. Quatre ans plus tard, les troupes russes et saxonnes envahissent le pays et remettent Auguste II sur son trône. Stanislas se réfugie en France et est très cordialement accueilli par Louis XIV. En 1725, il devient le gendre de Louis XV que sa fille Marie a épousé à l'initiative du duc de Bourbon, premier ministre du roi. C'est ainsi que Marie Leczynska a été reine de France pendant quarante trois ans.

Le décès d'Auguste II offrit une chance inespérée à Stanislas qui se porta aussitôt candidat à Varsovie avec les encouragements de son beau père. Après avoir recueilli près de 90% des suffrages de la noblesse polonaise, il fut de nouveau expulsé par l'armée russe qui fit proclamer roi Auguste III... La réaction de la France se limita à l'envoi d'un contingent militaire de 1.500 hommes à Dantzig qui facilita le retour de Stanislas à Paris et à une rupture des relations diplomatiques avec Varsovie.

Cette affaire se termina par la signature à Vienne d'un traité, négocié par Fleury, qui ratifia le fait accompli en Pologne et nomma Stanislas à la tête du duché de Lorraine, étant précisé qu'à son décès cette province, contrôlée jusque là par les Habsbourg, ferait retour à la France.

Après ce triste épisode, la Pologne resta, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans la sphère d'influence de la Russie avec la complicité de certains magnats et la passivité de la Diète. Auguste Poniatowski devenu roi ne put faire aboutir les réformes nécessaires malgré le soutien des patriotes polonais et la réaction des "confédérés de Bar" qui ne supportaient plus la tutelle étrangère. En 1772, eut lieu un premier partage de la Pologne entre les trois Etats voisins. Un sursaut de la Diète et une insurrection animée par Kosziusko n'ont pu empêcher un second partage en 1793 suivi, en 1795, de la disparition totale de l'Etat polonais, rayé purement et simplement de la carte de l'Europe.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la nation polonaise, privée d'Etat, a connu une succession d'espoirs et de malheurs. Pour elle, la plus grande espérance fut celle que Napoléon a fait naître en pénétrant en Pologne après sa victoire d'Iéna et en créant, en 1807, le grand duché de Varsovie. Résultat d'un compromis avec le tsar Alexandre ce mini-Etat ne représentait que le cinquième de l'ancienne République nobiliaire avec, à sa tête, un Saxon allié de Napoléon ayant les apparences du pouvoir civil, la réalité du pouvoir militaire appartenant à Joseph Poniatowski qui leva une armée de 100.000 hommes mise au service de l'empereur des Français. On sait le rôle capital qu'elle joua pendant la désastreuse campagne de Russie et nul n'ignore le sacrifice de son chef, promu maréchal de France et de Pologne, pendant la bataille de Leipzig.

Après la chute de l'empire, la nation polonaise mit tout en oeuvre pour sauver son identité face aux entreprises de russification et de germanisation des puissances occupantes. Trois insurrections, dont l'échec fut suivi d'émigrations vers la France, marquèrent la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi que Paris devint la ~~capitale~~ capitale de la résistance polonaise en Europe, avec des hommes éminents à sa tête comme le prince Czartoriski, Adam Mickiewicz et Frédéric Chopin. Les libéraux français et des écrivains déjà célèbres, Michelet, Lafayette, Montalembert, défendirent avec ardeur la cause de l'indépendance de la Pologne. Des parlementaires influents, dont Lafayette et Lamartine, ont soutenu cette action mais le gouvernement, soucieux de ménager la Russie devant la montée en puissance de la Prusse, resta silencieux face à la répression, souvent féroce, de la résistance en Pologne.

Dans la dernière partie du siècle, où on vit des volontaires polonais participer activement aux derniers combats de la guerre de 1870, le principal objectif de la politique française devint la récupération des provinces annexées par la Prusse. D'où l'intérêt d'une alliance avec la Russie, peu compatible avec le soutien des revendications des patriotes polonais.

Ce raccourci de l'histoire des relations franco-polonaises depuis Henri III montre qu'en dépit des malentendus survenus entre les deux Etats, l'amitié entre les deux peuples n'a jamais été rompue. Elle a été particulièrement vive au XIX<sup>e</sup> siècle lorsque la France est devenue la principale terre d'accueil des résistants polonais.

L'évocation de ces drames permet aussi de mieux comprendre la grande susceptibilité de la diplomatie et de l'opinion polonaises lors de l'adhésion de la Pologne à l'Union Européenne. Privée de sa souveraineté réelle de 1717 à 1989 ( exception faite de l'entre deux guerres : 1918-1939 ), il n'est pas surprenant que ce pays ait tout mis en oeuvre pour s'assurer, au nouveau Conseil européen, une place tenant compte de sa démographie et de son rôle majeur dans la réunification de l'Europe. Il est aussi normal qu'il accorde une priorité absolue à sa sécurité alors qu'il subsiste beaucoup d'incertitudes à l'est de l'U.E. D'où l'importance donnée à Varsovie à l'OTAN et à l'alliance avec les USA.

Il est raisonnable de penser que la coopération permanente qui va s'établir, dans le cadre de l'U.E., entre les pays de la "vieille Europe" et ceux de la "nouvelle", va permettre aux uns et aux autres de mieux prendre conscience de leurs intérêts communs et de surmonter ainsi les divergences de vue apparues ces deux dernières années, notamment à propos de l'Irak, entre Paris et Varsovie.

NB. MONTLUC ou MONTLUC (BLAISE de  
LASSEAN de MASSEM COME - ST PUY -  
GERS - ESTILLAC (LOT et GARONNE) 1502/1577  
MARÉCHAL de FRANCE - IL combattit dans  
l'armée de FRANÇOIS 1<sup>er</sup> (PAUVRE - 1525) et  
de HENRI II - IL capitula à SIENNE  
après une défense héroïque (1555) et lutta  
en France contre les HUGUENOTS -  
IL est l'auteur de "COMMENTAIRES" 1592 -